

Charte des élèves

Préambule

L’Institut Louis Germain est une association de loi 1901, non confessionnelle, à but non lucratif.

L’Institut Louis Germain a élaboré un tutorat scolaire d’excellence, qui s’adresse à des élèves travailleurs, talentueux et ambitieux, qui veulent se donner toutes les chances de faire un parcours brillant au collège, au lycée et faire des études supérieures exigeantes, des élèves qui aiment apprendre et travailler, qui ont envie de progresser et qui sont prêts à consacrer une partie de leurs vacances pour suivre des cours avec des professeurs très exigeants.

Après avoir assisté à une présentation de l’Institut Louis Germain organisée dans mon établissement, je soussigné (e) (en capitale d’imprimerie) _____, élève de classe de _____ de l’établissement _____ fais le choix personnel de participer au tutorat d’excellence.

A ce titre, je prends les engagements suivants.

Engagement 1

Je m’engage à assister à la totalité des 20 journées de cours qui seront données dans le cadre des cinq campus qui se tiendront sur l’année scolaire 2025/2026 et dont les dates figurent au verso de la présente Charte. Je m’engage également à être ponctuel, à être en classe à l’heure à chaque cours.

Engagement 2

Je m’engage à travailler de façon sérieuse, appliquée et approfondie pendant les campus. Je m’engage à participer et à être actif pendant les cours. Je m’engage à faire tous les exercices que les professeurs de l’Institut Louis Germain me donneront en classe ou à faire le soir chez moi. Je m’engage à lire les livres que l’Institut Louis Germain m’offrira.

Engagement 3

Je m’engage à respecter les professeurs, les élèves et les personnes qui accueillent l’Institut Louis Germain pour les campus. Je m’engage à avoir un comportement calme, poli, respectueux et studieux, pendant les cours comme pendant les pauses. Je m’engage à ne manifester aucune forme de violence, qu’elle soit verbale, psychologique ou physique.

Engagement 4

Je m’engage à respecter les valeurs de la République Française : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité. Comme au collège, je m’engage à ne porter aucun signe d’appartenance religieuse.

Si je ne respecte pas l’un de ces quatre engagements, je ne ferai plus partie du tutorat d’excellence de l’Institut Louis Germain.

J’atteste également que j’ai écrit tout seul la lettre de motivation que je remets avec la Charte de l’Institut Louis Germain et que je n’ai utilisé ni internet ni une intelligence artificielle pour la rédiger.

L’élève

Le parent

Dates des campus

- Campus d'août 2025 : **lundi** 25 au 28 août 2025
 - Campus de la Toussaint 2025 : **mardi** 28 au 31 octobre 2025
 - Campus de Noël 2025 : **lundi** 29, 30, 31 décembre et 2 janvier 2026
 - Campus d'hiver : du **mardi** 3 au 6 mars 2026
 - Campus de Pâques : du **lundi** 27 avril au jeudi 30 avril 2026
-

Renseignements à fournir

Numéro de téléphone portable de l'élève :

Numéro de téléphone portable de la mère :

Numéro de téléphone portable du père :